

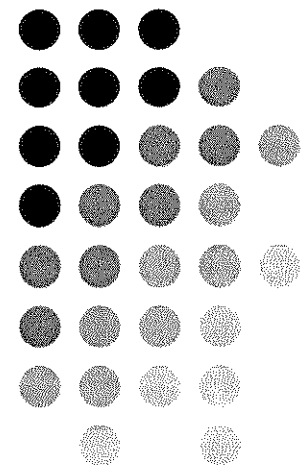
R-3537-2004

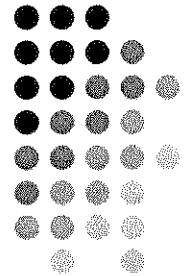
Dossier tarifaire 2005 de Gazifère

Position de la FCEI

Régie de l'énergie
DOSSIER: R-3537-2004
DÉPOSÉE EN AUDIENCE
Date: 18 JANVIER 2005
Pièces n°: FCEI - 2

Lucie Gervais
Présidente
Énergies ConForm Inc.
18 janvier 2005

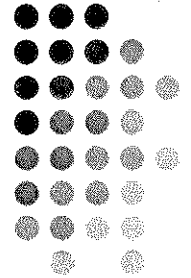




Mise en situation

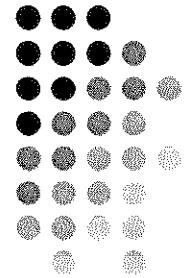
- Requête de Gazifère:
 - Extrait des demandes de Gazifère:
 - Reconduire la formule du taux de rendement
 - Statuer sur la demande de changement d'année financière (année tarifaire)
 - Examen des dépenses d'exploitation
 - Position de la FCEI

Position de la FCEI

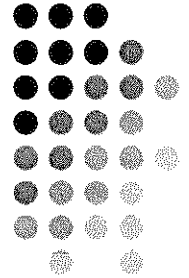


- Taux de rendement:
 - Raisonnable de maintenir la formule jusqu'à la détermination du mécanisme incitatif

Position de la FCEI

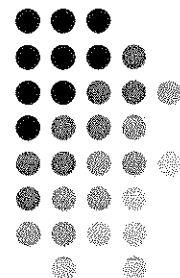


- Le changement de période tarifaire proposé par Gazifère aura plusieurs impacts pour les clients, notamment :
 - Saison hiver coupée avec deux tarifs (complexité)
 - Difficile pour le client de préparer son budget à l'automne, sans connaître le tarif en vigueur
 - Difficile d'évaluer les alternatives en plein cœur de l'hiver, sans connaître l'effet sur la facture du client
 - Ralentissement de l'implantation de nouveaux programmes d'efficacité énergétique à la première année
 - Risque éventuel d'implanter de nouvelles règles en milieu de la période de chauffe (modification tarifaire ou introduction de nouveaux services)



Position de la FCEI

- Examen des dépenses d'exploitation (modifiées)
 - Augmentation révisée du revenu additionnel requis de 685 000 \$ à 905 000\$
 - Augmentation moyenne révisée de 1,2% à 1,6% (sujet à confirmation)
- Nombreuses pièces doivent être modifiées afin d'inclure les ajustements demandés en cours d'audience

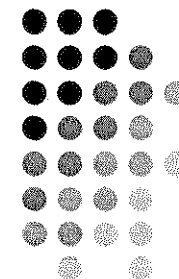


Sommaire des charges d'exploitation

	1999 Réel	2003 Réel	Écart 1999vs2003	2005 Budget	Écart % 1999vs2005
Salaires					
Opération et Entretien	365.3	492.4	34.8%	600.1	64.3%
révision (1)				653.2	78.8%
Comptabilité des abonnés	495.7	634.5	28.0%	598.9	20.8%
révision (2)				652.0	31.5%
Autres charges					
Opération et Entretien	430.9	601.8	39.7%	621.8	44.3%
Comptabilité des abonnés	161.4	268.8	66.5%	340.1	110.7%
Affaires réglementaires	240.4	507.8	111.2%	481.8	100.4%
Services entre compagnies affiliées					
	491	1346.4	174.2%	1437.1	192.7%
révision	491	1346.4	174.2%	1481.7	201.8%
Grand Total	4279.9	5726.3	33.8%	6568.8	53.5%
révision du total				6666.5	55.8%

révision (1 et 2): à défaut d'avoir la pièce GI-4 Doc 1 révisée, l'ajustement pour le salaire de 53 100\$ est simulé à 2 endroits dans ce tableau

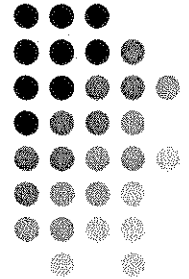
Sommaire des charges d'exploitation (écarts entre 2003 et 2005)



	1999 Réel	2003 Réel	Écart 1999vs2003	2005 Budget	Écart % 1999vs2005	Écart % 2003vs2005
Salaires						
Opération et Entretien	365.3	492.4	34.8%	600.1	64.3%	21.9%
révision (1)				653.2	78.8%	32.7%
Comptabilité des abonnés	495.7	634.5	28.0%	598.9	20.8%	-5.6%
révision (2)				652.0	31.5%	2.8%
Autres charges						
Opération et Entretien	430.9	601.8	39.7%	621.8	44.3%	3.3%
Comptabilité des abonnés	161.4	268.8	66.5%	340.1	110.7%	26.5%
Affaires réglementaires	240.4	507.8	111.2%	481.8	100.4%	-5.1%
Services entre compagnies affiliées						
	491	1346.4	174.2%	1437.1	192.7%	6.7%
révision	491	1346.4	174.2%	1481.7	201.8%	10.0%
Grand Total	4279.9	5726.3	33.8%	6568.8	53.5%	14.7%
révision du total				6666.5	55.8%	16.4%

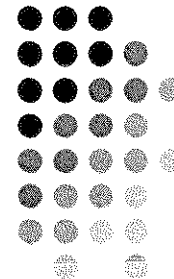
révision (1 et 2): à défaut d'avoir la pièce GI-4 Doc 1 révisée, l'ajustement pour le salaire de 53 100\$ est simulé à 2 endroits dans ce tableau

Position de la FCEI



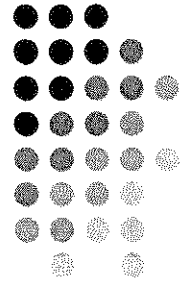
- FCEI constate une augmentation des dépenses d'exploitation de 53,5% (modifié à 55,8%) entre 1999 et 2005
- Entre 2003 et 2005, l'augmentation est de 16,4% alors que l'inflation est de 4,3% (1,8% pour 2004 et 2,5 pour 2005, selon Gazifère)

Charges d'exploitation des compagnies affiliées vs charges totales

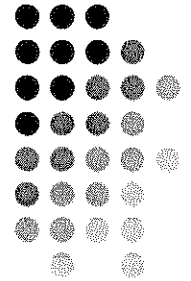


	1999 Réel	2003 Réel	Écart 1999vs2003	2005 Budget	Écart % 1999vs2005	Écart % 2003vs2005
Services entre compagnies affiliées	491	1346.4	174.2%	1437.1	192.7%	6.7%
révision	491	1346.4	174.2%	1481.7	201.8%	10.0%
Grand Total	4279.9	5726.3	33.8%	6568.8	53.5%	14.7%
révision du total				6666.5	55.8%	16.4%
Ratio Service entre compagnies/Total	11.5%	23.5%	105.0%	21.9%	90.7%	-7.0%
				22.2%	93.7%	-5.5%

Conclusion de FCEI

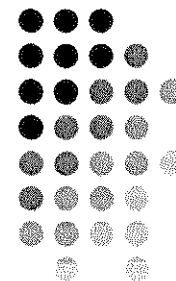


- Changement de période tarifaire :
 - FCEI demande à la Régie de prendre en considération les impacts possibles qu'aurait le changement de période tarifaire sur la clientèle que nous représentons
 - Nous soumettons que la facilité d'opération recherchée par Gazifère ne doit pas se faire au détriment de la capacité des clients à planifier leurs coûts et à maintenir leur positionnement dans l'économie



Conclusion de FCEI

- Charges d'exploitation :
 - FCEI maintient qu'une hausse des charges d'exploitation qui excède presque 4 fois l'inflation (3,8 fois l'inflation entre 2003 et 2005) est inacceptable et demande à la Régie de rejeter la hausse tarifaire demandée. De manière subsidiaire, d'approuver une hausse en ligne avec l'inflation
 - FCEI demande également d'ordonner à Gazifère de développer un mécanisme de suivi et de contrôle des dépenses d'exploitation afin de mieux anticiper et minimiser les hausses futures



Conclusion de FCEI

- En audience, Gazifère a fourni des réponses additionnelles permettant de mieux comprendre la preuve
- Parallèlement, Gazifère a pris l'engagement de réviser la pièce GI-14, document 1, page 4 de 5
- FCEI ne connaît pas encore l'impact que la pièce révisée aura sur l'application des tarifs et sur l'interfinancement pour la clientèle qu'elle représente

Conséquemment, FCEI ne peut confirmer à ce moment quelle sera sa conclusion relativement à l'application de la hausse tarifaire.

Pour les prochains dossiers, FCEI souhaite que la Régie ordonne à Gazifère de soumettre un dossier qui soit davantage complet lorsque l'audience débute afin d'éviter les surprises.